## UPM : LA VISITE DE FILLON EN ALGÉRIE N'A PAS MIS FIN AU SUSPENSE

# Le «ni oui, ni non» d'Alger !

***«La France est disposée, si l'Algérie le demande, de lui vendre des équipements militaires.» La phrase est de François Fillon, le Premier ministre français, prononcée hier dimanche au salon d'honneur de l'aéroport Houari-Boumediene à Alger, lors d'une conférence de presse commune avec Belkhadem et qui clôturait sa visite officielle de deux jours.***

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir)-** La signature, samedi, d'un accord militaire entre l'Algérie et la France, le premier dans l'histoire, aura définitivement eu raison de la barrière psychologique dans ce domaine entre Alger et Paris.

La petite phrase du Premier ministre français est de nature, en tout cas, à constituer une brèche dans ce tabou hérité de l'ère de la guerre de Libération entre deux armées qui se sont combattues pendant sept ans.

La visite de françois Fillon à Alger relancerait-elle les relations algéro-françaises qui se sont subitement crispées depuis la dernière visite d'Etat à Alger du président Sarkozy ?

A se fier aux tendances générales de la presse française en écho à cette visite, la réponse se saura le 13 juillet prochain. Tout dépendra pour ainsi dire de la présence ou pas de Bouteflika au sommet qui donnera naissance à l'Union pour la Méditerranée.

Le président français tient tant à cette initiative qu'il accepterait mal la défection de son homologue algérien après celle, attendue du reste, de Maâmar El Kadhafi.

Interrogé, hier, à ce propos par un journaliste français, Bouteflika se suffira d'un vague «chaque chose en son temps» qui ne tranche ni dans un sens, ni dans un autre. En maintenant ainsi le suspense jusqu'au bout, Bouteflika veut-il négocier, en meilleure position, une éventuelle adhésion de l'Algérie au projet français ? Reçu pendant deux heures et demie par Bouteflika, François Fillon assure, lors de sa conférence de presse, que le projet en question «reçoit un bon accueil de la part de l'Algérie» et que Bouteflika «assure la France de son soutien». «Personne n'envisage que l'UPM puisse se construire sans l'Algérie», dira encore le Premier ministre français.

Ce à quoi Belkhadem réplique, lors de la même conférence de presse, que l'UPM est née «pour que nous puissions véritablement réaliser des projets méditerranéens, mais avec la participation des 27 pays européens, ce projet a changé. Il est complètement différent du projet initial». Belkhadem ne s'arrête pas là ! «Aujourd'hui, nous ne savons pas si on doit encore discuter avec Paris ou bien avec Bruxelles en vue de constituer cette entité méditerranéenne.»

Assurément, Belkhadem, sans doute sur instruction de Bouteflika, joue, là, sur les points faibles de l'Elysée qui n'a accepté l'élargissement du projet de l'UPM aux autres pays de l'Union européenne outre que ceux méditerranéens que contraint.

C'est dire que François Fillon quitte Alger sans avoir sa réponse définitive sur la proposition française.

**K. A.**

## ABDELKADER MESSAHEL AU FORUM DE L'ENTV :

# «Le Maroc est le 1er partenaire économique africain de l'Algérie»

***En dépit d'une relation politique pas toujours au beau fixe et d'une frontière terrestre fermée depuis 1994, l'Algérie et le Maroc restent de bons partenaires économiques. «Le Maroc est le premier partenaire économique de l'Algérie au niveau du continent, avec un volume d'échanges commerciaux de l'ordre de 570 millions de dollars par an», a révélé samedi soir, au Forum de l'ENTV, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.***

**Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir)-** Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, qui a averti son auditoire qu'il allait surprendre par une telle affirmation, a souligné encore qu'en 2007, pas moins de 550 000 Algériens ont visité le Maroc et que 45 000 Marocains vivent en Algérie.

Par une telle statistique, Messahel voulait surtout signifier que tout n'est pas finalement perdu s'agissant de la remise sur les rails de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Une UMA que l'Algérie travaille activement d'ailleurs à relancer, à travers notamment la formulation d'une série de propositions.

L'Algérie a proposé, en effet, a déclaré le ministre, la réforme de l'institution maghrébine pour qu'elle s'adapte aux évolutions internes et à l'environnement international. Mais cette volonté algérienne à relancer l'UMA n'est franchement pas synonyme d'un quelconque renoncement aux principaux cardinaux qui fondent l'Etat algérien. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a réitéré la position immuable de l'Algérie par rapport au conflit du Sahara occidental.

«L'Algérie est pour une solution conforme à la légalité internationale, dans le cadre des résolutions onusiennes», a-t-il affirmé, estimant par ailleurs que «les négociations directes entre le Polisario et le Maroc sont très importantes». Messahel a espéré que ces négociations débouchent sur un règlement définitif du conflit.

Au sujet de la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays que les Marocains ont souhaitée, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a redit la position déjà connue de l'Algérie, à savoir que cette réouverture interviendra dans un cadre global et lorsque les causes qui ont prévalu à leur fermeture auront disparu.

**UMA, Sahel… et UPM**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines est resté excessivement prudent s'agissant du projet de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Relancé par deux fois au cours du débat, il s'est à chaque fois interdit d'apporter un commentaire, justifiant que la question est du ressort du ministre des Affaires étrangères. En revanche, il a avoué tout l'espoir qu'il entretient quant à la redynamisation de l'UMA.

«Ça prendra le temps qu'il faudra mais nous y croyons. On croit qu'il n'y a pas d'avenir en dehors des regroupements régionaux», a-t-il affirmé. Concernant la réunion restreinte des pays du Sahel programmée dans la capitale malienne, Bamako, et à laquelle l'Algérie prendra part, Messahel a tout de go évacué l'assertion qui a voulu qu'elle intervienne en guise de réponse au projet de l'UPM.

«Il est vrai que la réunion est programmée mais aucune date n'est arrêtée pour le moment», a-t-il rétorqué. Pour le ministre, cette réunion est justifiée par les préoccupations communes des pays du Sahel.

En confirmant la participation de l'Algérie à la réunion de Bamako, Messahel a annoncé du coup l'implication à nouveau, après un retrait temporaire, dans le processus de négociation et de dialogue lancé en 2006 entre le gouvernement malien et l'Alliance démocratique malienne du 23 mai 2006 pour le changement.

Le ministre a informé que cette dernière, avec toutes ses composantes, se trouve actuellement à Alger dans une tentative de se reconstituer.

«Les différentes composantes de l'Alliance démocratique malienne du 23 mai 2006 pour le changement se trouvent actuellement à Alger, dans une tentative de se reconstituer après s'être effritée, pendant la phase de retrait de l'Algérie, en tant que facilitateur, et ce pour une mise en œuvre globale du traité d'Alger du 4 juillet 2006», a informé Messahel.

Concernant le projet américain Africom, Messahel a soutenu qu'il n'a jamais été à l'ordre du jour de l'Union africaine. Cette dernière, a-t-il précisé, a sa propre stratégie pour la sécurité en Afrique et dispose de sa propre force.

**S. A. I.**

## LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE :

# «Les pôles de compétitivité ne constituent pas notre objectif»

***Le développement des pôles de compétitivité ne constitue pas un objectif primordial et reflète une réalité autre que celle algérienne. Il s'agit davantage, selon le ministre de l'Industrie, de relancer la productivité industrielle et économique.***

**Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) -** En partenariat avec l'Ecole de commerce et centre de recherches Ceram-Technopole Nice Sophia Antipolis, le MDI Business School organise, depuis hier et aujourd'hui, à l'hôtel Hilton, la septième édition de son symposium international. Une édition consacrée aux : «Pôles de compétitivité, milieux innovants et partenariat high-tech à l'échelle internationale, opportunités pour l'Algérie ?» L'occasion de confronter les expériences réussies ou non, les expertises en la matière, notamment celles de la France, de l'Espagne, de la Tunisie et du Canada (Québec). Cela dans le contexte algérien de mise en œuvre d'une nouvelle stratégie industrielle.

Celle-ci étant basée notamment sur le développement de pôles de compétitivité dans le cadre de zones d'activité intégrées (ZAI). Des zones où les entreprises, les universités et les partenaires technologiques internationaux pourraient travailler en synergie, pour assurer l'attractivité et la compétitivité à leurs territoires et à leurs unités économiques.

Cela même si le développement des ces pôles de compétitivité ne semble pas constituer un objectif, une priorité à l'heure actuelle, à en croire le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, Abdelhamid Temmar.

Critique, le ministre était intervenu hier en début d'après-midi à cette 7e édition dont il était le parrain. Pour Abdelhamid Temmar, la problématique des pôles de compétitivité a déjà été posée mais ne constitue pas un objectif primordial. Il s'agit plutôt, dira-t-il, de relancer la productivité industrielle et économique, notre pays disposant, selon Abdelhamid Temmar, de territoires qui constituent des «instruments intéressants» en ce sens. Et le ministre de l'Industrie de lier le concept de pôles de compétitivité à une stratégie française pour relancer de manière volontariste certains territoires. Une réalité dont l'Algérie est loin, estimera Abdelhamid Temmar.

«Dans chaque pays, l'on utilise ses propres ingrédients et c'est ce que nous faisons en Algérie», assènera-t-il. Pourtant, des interventions pertinentes ont marqué le déroulement de ce symposium, convergeant sur le lien nécessaire, causal, multiforme, variant, entre une impulsion publique, celle de l'Etat, la contribution des administrations territoriales et un environnement institutionnel propice et déterminant, outre le link entre l'implication fondamentale et la réactivité intelligente et asymétrique des entreprises et autres opérateurs économiques et financiers privés et un développement des compétences davantage endogène qu'exogène.

Ainsi que la synergie à développer en matière de formation, innovation, acquisition de technologies, créativité et recherche-développement et la promotion de l'économie fondée sur la connaissance, le savoir et l'immatériel.

**C. B.**